

Après la communication du gouvernement fédéral du vendredi 30 octobre concernant le lock-down et les mesures nouvellement élaborées pour lutter contre le virus Covid, la situation concernant le volleyball belge est la suivante :

- Toutes les compétitions à l'exception des deux ligues (les compétitions nationales, toutes les séries provinciales et promotion + les séries jeunes) sont suspendues au moins jusqu'au 15 décembre 2020. Étant donné que les équipes ont besoin d'un certain temps pour reprendre l'entraînement, nous fournissons - sous réserve de développements - un blocage minimum des compétitions jusqu'au 7 janvier.
- Une procédure d'exception s'applique pour les deux ligues, qui a été élaborée avec les autorités et approuvée par les deux ministres des sports. Sous réserve du strict respect d'un protocole additionnel spécifique, qui nécessite des efforts importants de la part des clubs, la compétition de championnat et de coupe se poursuivra comme initialement prévu. En tant que fédération, nous avons décidé que la compétition se poursuivra au plus haut niveau car le gouvernement fédéral estime justifié de l'organiser selon les protocoles convenus.
 - En ce qui concerne la Ligue masculine, les huit clubs se sont déclarés prêts à continuer les compétitions dans le respect de toutes les règles.
 - En ce qui concerne la Ligue Dames, la compétition se poursuivra avec les cinq clubs qui se seront mis en ordre avec les accords passés et les protocoles préalablement communiqués. Quatre clubs ont exprimé leur volonté de reprendre la compétition à une date ultérieure.

Afin de mettre le sport du volleyball en permanence sur la carte et de ne pas gaspiller les efforts des clubs et fédérations des dernières années, il est important de continuer notre sport lorsque cela est possible et en tenant compte de la sécurité des participants.

Nous n'avons aucun moyen de savoir comment la pandémie de COVID va évoluer et quelles décisions, le cas échéant, seront prises. Nous espérons actuellement un 'feu vert' à partir du 16 décembre 2020. Le calendrier ci-dessous est donc principalement adapté à cela.

Poursuite de la compétition 2020 - 2021

Compétition régulière

LIGUE HOMMES (LIGH)

Le calendrier prévu est en outre complété dans des conditions strictes et sous réserve des protocoles convenus suivants comme mentionné ci-dessus.

LIGUE DAMES (LIGD)

Un certain nombre de clubs ont accepté de jouer à condition que les protocoles et conditions imposés soient pris en compte. Les autres clubs préfèrent ne pas le faire et souhaitent attendre le 16/01/2021 pour rejoindre la compétition en cours. Cela leur laisse le temps de se mettre en conformité avec les conditions du protocole (y compris les procédures de test) si elles s'appliquent toujours.

Plus précisément, le premier groupe de clubs continuera à terminer les matchs de compétition mutuelle dans les conditions prédéfinies. Pour cela, ces correspondances mutuelles sont déplacées à une date antérieure si nécessaire.

Le deuxième groupe de clubs continuera à compléter le calendrier existant à partir du 16/01/2021. Les matchs reportés se joueront à partir du 27/02/2021.

Tous les clubs auront terminé la compétition régulière au plus tard le 18/04/2021 (H / A). Le ranking existant à ce moment est considéré comme le classement final.

SÉRIES NATIONAUX (niveau 2 - 4)

Après un possible GO à partir du 16/12, nous ne souhaitons pas redémarrer immédiatement. C'est juste avant les fêtes de fin d'année et probablement certaines infrastructures sportives resteront fermées jusqu'à la fin de 2020.

Pour donner aux clubs une période de rodage, la compétition redémarrera officiellement à partir du vendredi 08/01/2021. Dès lors, le calendrier existant sera complété jusqu'au 25/04/2021. Cela revient à jouer le tour retour selon les accords préalablement passés par les clubs.

Les parties et résultats déjà joués seront conservés. Les matchs reportés seront annulés et ne seront PAS reconstitués.

Pendant la période de rodage on peut faire des demandes pour des changements de match. Dès le redémarrage des changements sont UNIQUEMENT possible si nécessaire suite à des décisions des autorités (locales) ou après accord de la cellule COVID, à chaque fois sur présentation des preuves nécessaires.

L'objectif est d'atteindre 50% du nombre de matchs (par niveau). En plus les équipes d'une série ont l'obligation de se rencontrer au minimum une fois.

Le ranking à la fin compte comme le classement final, après application d'un coefficient (points obtenus : parties jouées x nombre de parties à jouer par niveau) pour égaliser tous les clubs.

BELGIAN CUP - EUROMILLIONS CUP FINALS

En raison du changement de situation et du temps limité, la campagne de coupe se poursuivra UNIQUEMENT avec les équipes de la LIGA et ce à partir de la 1 / 4ème finale, en tenant compte du tirage au sort du 8 octobre 2020.

Le planning ajusté de la coupe se trouve sur les différents sites et dans le nouvel annorama.

En ce qui concerne les équipes participantes (autres que les LIGUES), les frais d'inscription et les éventuels frais encourus dans le cadre de la BELGIAN CUP - EUROMILLIONS CUP FINALS seront remboursés. Pour cela, il faut se tourner vers les ailes respectives qui s'occuperont de cela.